

RÉSUMÉ

Juste après la fin de la seconde guerre mondiale, en France, comme dans beaucoup d'autres pays, le taux de natalité a connu une augmentation importante. Ce pic de natalité, communément appelé « baby boum », conjugué aux progrès de la médecine et au vieillissement de la population, nécessite aujourd'hui, soixante cinq ans plus tard, la mise en place de dispositifs particuliers et spécifiques pour assurer une prise en charge médicale adaptée à cette tranche de la population. Nous entrons dans l'aire du « papy boum » !

Pour ce faire, les Pouvoirs Publics ont mis en place différentes stratégies. La promotion de la prévention, sous diverses formes, en fait partie. Cette démarche est relayée par les équipes thérapeutiques en contact direct avec cette strate de la population. Dans ce contexte, les thérapeutes du centre Jacques PARISOT ont développé un livret visant au maintien des capacités physiques et à la conservation de l'autonomie des personnes âgées à domicile.

Ce mémoire a pour objet l'évaluation du travail réalisé au centre Jacques PARISOT. Après avoir mis en évidence les points forts, les faiblesses du livret et porté un regard sur son application, il sera proposé quelques pistes d'actions afin de parfaire la démarche et les outils mis en place. Enfin, d'éventuels axes de travail seront mis en avant pour bénéficier d'un retour plus complet sur l'impact du livret.

Mots clés : Personnes âgées, prévention tertiaire, livret, exercices physiques.